

**Secrétariat des conférences  
intergouvernementales  
canadiennes**

**1998-1999  
Budget des dépenses**

**Rapport sur les plans et les priorités**

Approuvé

---

**Premier ministre**

## **Table des matières**

### **Section I : Messages**

- A. Message du chef de l'organisme 2
- B. Déclaration de la direction 3

### **Section II : Vue d'ensemble de l'organisme**

- A. Mandat, rôles et responsabilités 4
- B. Objectif 4
- C. Plan de dépenses 5

### **Section III : Plans, priorités et stratégies**

- Résumé des plans, priorités et stratégies clés
  - Dépenses prévues 6
  - Objectif 6
  - Facteurs externes influant sur le programme 6
  - Plans et stratégies clés 7
  - Résultats escomptés 7

### **Section IV : Renseignements supplémentaires 9**

## **Section I : Messages**

### **A. Message du chef de l'organisme**

Les conférences intergouvernementales constituent l'un des principaux mécanismes du régime fédéral canadien puisqu'elles offrent l'occasion aux gouvernements de se consulter et de coordonner leurs politiques et programmes. Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé afin d'assurer aux conférences, dans pratiquement tous les secteurs de l'activité gouvernementale, des services et un soutien administratifs qui procurent un bon rapport coût-efficacité.

Nous estimons qu'à l'avenir, les nombreuses questions auxquelles les gouvernements devront s'intéresser entraîneront beaucoup d'activités soutenues sur le plan des conférences intergouvernementales. Le SCIC doit être en mesure de continuer à s'acquitter de son mandat bien établi qui consiste à fournir des services de conférence de haute qualité aux gouvernements en cette période d'évolution technologique rapide et de diminution des ressources financières. Le SCIC souhaite en outre se préparer au prochain millénaire en s'attaquant à des problèmes à long terme et en repérant des mesures qui garantiront le succès futur de l'organisation.

Dans l'optique de l'examen constant auquel il soumet ses activités, le SCIC s'est penché sur les besoins actuels et futurs de l'organisation ainsi que sur le degré de satisfaction de ses clients à l'égard des services qu'il fournit. Il a donc fait appel à Conseils et vérification Canada pour effectuer, en 1997, un sondage auprès des clients fédéraux, provinciaux et territoriaux du SCIC. Les renseignements recueillis par le truchement du sondage serviront à produire un plan stratégique pour l'organisme. La mise en oeuvre du plan en question se fera en 1998-1999.

---

Stuart MacKinnon  
Secrétaire

## B. Déclaration de la direction

### DÉCLARATION DE LA DIRECTION Un rapport sur les plans et les priorités en 1998-1999

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 1998-1999 du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC).

À ma connaissance, les renseignements :

- Décrivent fidèlement les mandats, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation.
- Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*.
- Sont complets et exacts.
- Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.
- Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

André M. McArdle  
Secrétaire adjoint  
Le 12 février 1998

## **Section II : Vue d'ensemble de l'organisme**

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé par les Premiers ministres fédéral et provinciaux du Canada en mai 1973 afin de fournir des services administratifs à des réunions fédérales-provinciales et interprovinciales de Premiers ministres, de ministres et de sous-ministres. Étant donné que le SCIC est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux, il a le statut d'organisme intergouvernemental neutre. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Chaque année, le Secrétaire fait rapport à tous les gouvernements. De hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs Premiers ministres respectifs passent en revue les activités du SCIC. Ce dernier relève du Parlement par le truchement du Premier ministre du Canada.

### **A. Mandat, rôles et responsabilités**

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence fédérale-provinciale des Premiers ministres qui a eu lieu en mai 1973. Il a été désigné ministère fédéral par décret en conseil du 29 novembre 1973. Son mandat consiste à assurer les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales.

Au nombre des services offerts par le SCIC figurent la planification et la coordination préalablement à la conférence; l'aménagement des locaux de la conférence; l'affectation d'un secrétaire; l'interprétation; la traduction, l'impression, la distribution et le contrôle des documents; la rédaction de comptes rendus; les relations avec les médias; la sécurité; la mise en place de matériel technique et la prestation de services à caractère administratif ou technique.

En plus de fournir ces services de conférences partout au Canada, le Secrétariat garde des archives (au Centre de documentation intergouvernementale - CDI) qu'il met à la disposition des gouvernements. Pour les bibliothèques législatives, universitaires et municipales au Canada, le SCIC constitue la principale source de documents non cotés émanant de conférences intergouvernementales. Il publie en outre des documents se rapportant à l'activité au chapitre des conférences intergouvernementales.

### **B. Objectif**

Fournir des services administratifs et des services de soutien pour les réunions des Premiers ministres ainsi que pour des réunions fédérales-provinciales et interprovinciales de ministres et sous-ministres.

### **C. Plan de dépenses**

## Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

### Plan de dépenses

(en millions de \$)	Prévision des dépenses 1997-1998*	<b>Dépenses prévues 1998-1999</b>	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<b>Dépenses brutes de programme:</b>				
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3 404	<b>3 074</b>	3 062	3 057
<b>Dépenses nettes de programme</b>	3 404	<b>3 074</b>	3 062	3 057
Moins : Recettes portées au Trésor	872	<b>963</b>	890	890
Plus: Coût des services fournis par d'autres ministères	368	<b>345</b>	345	345
<b>Coût net de l'organisme</b>	2 900	<b>2 456</b>	2 517	2 512

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

## Section III : Plans, priorités et stratégies

### Plan des dépenses

(en millions de \$)	Prévision des dépenses 1997-1998	<b>Dépenses prévues 1998- 1999</b>	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<b>Dépenses brutes</b>	3 404	<b>3 074</b>	3 062	3 057
<b>Dépenses nettes de programme</b>	3 404	<b>3 074</b>	3 062	3 057
Moins : Recettes portées au Trésor	872	<b>963</b>	890	890
<b>Dépenses nettes totales</b>	2 532	<b>2 111</b>	2 172	2 167

### Objectif

L'objectif de l'organisme est d'exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans quasiment tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales. Le programme ne comporte qu'un seul secteur d'activité.

### Facteurs externes influant sur le programme

Il est important de signaler que le SCIC ne convoque pas de réunions intergouvernementales. Il est plutôt appelé à répondre aux besoins créés par les décisions des gouvernements de se réunir pour traiter de questions nationales capitales ou d'autres points précis. **Le SCIC n'exerce aucun contrôle sur le lieu de ces réunions, leur nombre au cours d'un exercice donné, leur date et leur durée.** Le niveau des dépenses du SCIC pour chaque exercice est cependant directement touché par ces divers facteurs.

Certaines questions intergouvernementales importantes pourraient surgir et exiger un grand nombre de réunions au cours de l'exercice 1998-1999. Comme il est impossible de prévoir ces questions avec quelque degré de certitude, il se peut que des crédits supplémentaires soient requis pendant cette période pour les raisons suivantes :

- o lorsqu'il faut assurer un soutien à une ronde intensive de réunions sur des dossiers nationaux clés; ou
- o lorsque le nombre de conférences à servir dépasse la capacité budgétaire du SCIC.

## Plans, priorités et stratégies clés

<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>	
<b>(Plan) fournir aux Canadiens :</b>	<b>(Stratégies) sera démontré par :</b>
des services de conférences aux réunions et aux conférences fédérales-provinciales et interprovinciales	<ul style="list-style-type: none"><li>● des évaluations postérieures aux conférences</li><li>● des mécanismes de contrôle et d'examen permanents des services fournis</li><li>● des sondages périodiques auprès de nos clients, des consultations avec de hauts fonctionnaires et la cueillette de statistiques pertinentes sur les conférences</li></ul>

### Résultats escomptés

Le Secrétariat continuera de fournir des services à des réunions de Premiers ministres, de ministres et de sous-ministres lorsqu'on le lui demande. Les services en question sont à la disposition des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux qui sont appelés à organiser et à présider ces réunions.

Le rôle du SCIC consiste à libérer les ministères concernés des tâches administratives rattachées à la convocation de conférences et d'assurer une continuité à ses clients entre les conférences. Le SCIC sert des réunions dans pratiquement tous les principaux secteurs de l'activité gouvernementale. Ses services sont offerts partout au Canada.

À l'issue d'un sondage auprès de ses clients, d'une analyse du milieu de travail et d'un exercice de planification stratégique, le Secrétariat mettra en oeuvre, en 1998-1999, des stratégies opérationnelles destinées à assurer le succès futur de l'organisation.

## **Section IV : Renseignements supplémentaires**

Tableau 1 : Autorisations de dépenser	9
---------------------------------------	---

### **Renseignements sur le personnel**

Tableau 2 : Structure organisationnelle et présentation des dépenses prévues par programme	9
--	---

Tableau 2.1 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme	10
--	----

Tableau 2.2 : Détails des besoins en ÉTP	10
--	----

### **Autres renseignements financiers**

Tableau 3 : Résumé de l'organisme pour les articles courants de dépenses	11
--	----

Tableau 4 : Ressources du programme par programme pour l'exercice du Budget des dépenses	12
--	----

Tableau 5 : Détails des recettes par programme	13
--	----

Tableau 6 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC - Détermination des coûts de fonctionnement à partager	14
---	----

Tableau 7 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC - Quote-parts provinciales à l'égard des coûts de fonctionnement prévus du SCIC	15
--	----

Tableau 8 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC - Quote-part fédérale à l'égard des coûts de fonctionnement prévus du SCIC	16
---	----

Tableau 9 : Coût net du programme	17
-----------------------------------	----

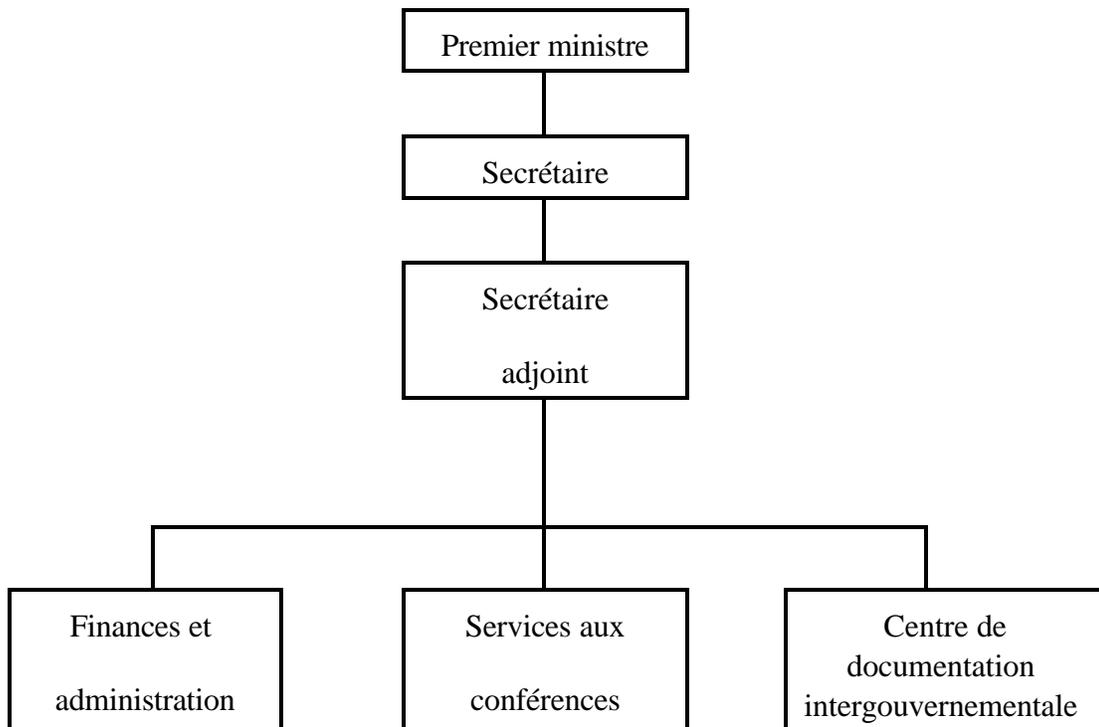
### **Autres informations**

Tableau 10 : Références	18
-------------------------	----

**Tableau 1 : Autorisations de dépenser - Résumé du ministère, Partie II du Budget des dépenses**

Crédit (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1998-1999	Budget principal des dépenses 1997-1998
<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>			
10	Dépenses du Programme	2 767	2 850
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	307	254
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3 074</b>	<b>3 104</b>

**Tableau 2 : Structure organisationnelle**



**Tableau 2.1 : Équivalents temps pleins (ÉTP) prévus par programme**

	Prévision 1997-1998	<b>Prévu 1998-1999</b>	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>	31	<b>30</b>	30	30
<b>Total du ministère</b>	31	<b>30</b>	30	30

**Tableau 2.2 : Détails des besoins en ÉTP**

(\$ dollars)	Prévision 1997-1998	<b>Prévu 1998-1999</b>	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
<30 000				
30 000-40 000	17	<b>16</b>	16	16
40 000-50 000	5	<b>5</b>	5	5
50 000-60 000	5	<b>5</b>	5	5
60 000-70 000	2	<b>2</b>	2	2
70 000-80 000	1	<b>1</b>	1	1
>80 000	1	<b>1</b>	1	1
<b>Total</b>	31	<b>30</b>	30	30

**Tableau 3 : Résumé de l'organisme pour les articles courants de dépenses**

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	<b>Dépenses prévues 1998- 1999</b>	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<b>Personnel</b>				
Traitements et salaires	1 551	<b>1 461</b>	1 461	1 461
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	254	<b>307</b>	307	307
	1 805	<b>1 768</b>	1 768	1 768
<b>Biens et services</b>				
Transport et communications	580	<b>480</b>	480	480
Information	40	<b>40</b>	40	40
Services professionnels et spéciaux	604	<b>516</b>	504	499
Locations	285	<b>180</b>	180	180
Achats de services de réparation et d'entretien	15	<b>15</b>	15	15
Services publics, fournitures et approvisionnements	60	<b>60</b>	60	60
Dépenses en capital secondaires	15	<b>15</b>	15	15
	1 599	<b>1 306</b>	1 294	1 289
<b>Dépenses budgétaires nettes</b>	3 404	<b>3 074</b>	3 062	3 057

**Tableau 4 : Ressources du programme par programme pour l'exercice du Budget des dépenses**

(en millions de dollars)	Budgétaires									
	ÉTP	Fonctionnement	Immobilisations	Subventionset contributions	Brutes-crédit	Poste législatif	Prêts, investissements et avances non-budgétaires	Dépenses brutes prévues	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes prévues
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	30	3 074			3 074			3 074		3 074
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>3 074</b>			<b>3 074</b>			<b>3 074</b>		<b>3 074</b>

**Tableau 5 : Détails des recettes par programme**

<b>Recettes à valoir sur le Trésor</b> (en millions de dollars)	Prévision des recettes 1997-1998	<b>Recettes prévues 1998- 1999</b>	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001
<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>				
Paiements de transferts venant d'autres gouvernements	867	<b>963</b>	890	890
Recettes diverses	5	<b>0</b>	0	0
<b>Total</b>	872	<b>963</b>	890	890

**Tableau 6 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC**

Détermination des coûts de fonctionnement à partager (\$)	Prévision 1997-1998	<b>Prévu 1998-1999</b>	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
<b>Budget principal des dépenses</b>	3 104 000	<b>3 074 000</b>	3 062 000	3 057 000
<b>Budget supplémentaire des dépenses</b>	300 000			
<b>Moins : Montant à recouvrer en 1998-1999</b>	-300 000	<b>300 000</b>		
	3 104 000	<b>3 374 000</b>	3 062 000	3 057 000
<b>Moins : Postes exclus</b>				
<b>du partage de frais avec les provinces</b>				
o Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux	-254 000	<b>-307 000</b>	-307 000	-307 000
o Frais de traduction	-317 000	<b>-317 000</b>	-317 000	-317 000
o Services aux locataires	-9 000	<b>-9 000</b>	-9 000	-9 000
o Capital	-15 000	<b>-15 000</b>	-15 000	-15 000
<b>Frais totaux à partager</b>	2 509 000	<b>2 726 000</b>	2 414 000	2 409 000
<b>Répartition des frais à partager</b>				
o Gouvernements provinciaux (50%)	1 254 500	<b>1 363 000</b>	1 207 000	1 204 500
o Gouvernement fédéral (50%)	1 254 500	<b>1 363 000</b>	1 207 000	1 204 500

**Tableau 7 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC**

<b>Quote-part prévue de chaque province au titre des frais de fonctionnement du SCIC (\$)</b>	<b>Popu- lation</b>	<b>Prévision 1997-1998</b>	<b>Prévue 1998- 1999</b>	<b>Prévue 1999-2000</b>	<b>Prévue 2000-2001</b>
Terre-Neuve et Labrador	2,1	26 300	<b>28 600</b>	25 300	25 300
Nouvelle-Écosse	3,3	41 400	<b>45 000</b>	39 800	39 700
Nouveau-Brunswick	2,7	33 800	<b>36 800</b>	32 600	32 500
Île-du-Prince-Édouard	0,5	6 300	<b>6 800</b>	6 000	6 000
Québec	25,3	317 400	<b>344 800</b>	305 400	304 700
Ontario	37,1	465 400	<b>505 700</b>	447 800	446 900
Manitoba	4,0	50 200	<b>54 500</b>	48 300	48 200
Saskatchewan	3,6	45 200	<b>49 100</b>	43 500	43 400
Alberta	9,3	116 700	<b>126 800</b>	112 300	112 000
Colombie-Britannique	12,1	151 800	<b>164 900</b>	146 000	145 800
<b>Total</b>		1 254 500	<b>1 363 000</b>	1 207 000	1 204 500

**Tableau 8 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC**

<b>Quote-part fédérale au titre des frais de fonctionnement du SCIC (\$)</b>	Prévision 1997-1998	<b>Prévue 1998- 1999</b>	Prévue 1999-2000	Prévue 2000-2001
Montant des frais partagés à imputer au gouvernement fédéral	1 254 500	<b>1 363 000</b>	1 207 000	1 204 500
Plus : Rajustements				
o Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux	254 000	<b>307 000</b>	307 000	307 000
o Frais de traduction	324 000	<b>317 000</b>	317 000	317 000
o Services aux locataires	9 000	<b>9 000</b>	9 000	9 000
o Capital	15 000	<b>15 000</b>	15 000	15 000
o Manque à gagner prévu en raison de contributions partielles :*				
Manitoba	30 200	<b>34 500</b>	28 300	28 200
Alberta	26 700	<b>36 800</b>	22 300	22 000
Québec	186 100	<b>213 500</b>	174 100	173 400
Ontario	109 800	<b>150 100</b>	92 200	91 300
Rajustement total	947 800	<b>1 082 900</b>	964 900	962 900
Coût total prévu pour le gouvernement fédéral	2 202 300	<b>2 445 900</b>	2 171 900	2 167 400

\* Basé sur la dernière contribution reçue de chaque province

<b>Tableau 9: Coût net du programme</b>		
(en millions de dollars)	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	<b>Total</b>
<b>Dépenses brutes prévues</b>	3 074	<b>3 074</b>
Plus:		
<i>Services obtenus sans frais</i>		
Locaux fournis par Travaux publics et		
Services gouvernementaux Canada (TPSGC)--	243	<b>243</b>
Cotisations visant la part de l'employeur à l'égard		
des primes d'assurance et coûts payés par le SCT--	102	<b>102</b>
<b>Coût total du programme</b>	3 419	<b>3 419</b>
Moins :		
Recettes à valoir sur le Trésor	963	<b>963</b>
<b>Coût net estimatif du programme en 1997-1998</b>	2 456	<b>2 456</b>

**Tableau 10 : Références**

---

Rapport annuel du SCIC	années 1996-1997 et 1995-1996
Rapport sur le rendement du SCIC	1996-1997